

# LE PATRIOTE

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.180 - QUARANTIÈME ANNÉE - VENDREDI 3 DÉCEMBRE 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	6 Mois	6 Mois	Un An
Autres départements et l'étranger (Union postale)	5 fr.	9 fr.	17 fr.
	10 fr.	18 fr.	33 fr.
	18 fr.	32 fr.	60 fr.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## ANNONCES

Annouces Anglaises, la ligne : 2 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 3 fr.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 3, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## La Loyauté Italienne

La rentrée du Parlement italien a été l'occasion de chaleureuses manifestations des représentants du pays en l'honneur de la guerre libératrice dans laquelle la noble Italie s'est hardiment jetée l'épée à la main et pour le triomphe de laquelle nos amis de l'autre côté des Alpes sont résolus à lutter jusqu'au bout. Tel est, en effet, le sens très net des patriotiques paroles prononcées au Sénat comme à la Chambre, parmi les enthousiastes acclamations des deux assemblés. Tel est le sens des vibrants hommages élevés à l'adresse de l'héroïque armée italienne qui, selon le mot du président de la Chambre, a fait face avec intrépidité à toutes les difficultés de la guerre, et à l'adresse de ce roi valeureux qui, au témoignage du président du Sénat, ratifie le témoignage unanime de la nation, « a mérité dans les camps le titre de premier soldat de la patrie ».

Les déclarations faites à la tribune par M. Sonnino, au nom du gouvernement, ont apporté à l'ardeur de ces éloquentes manifestations une décisive consécration officielle.

L'éminent ministre des Affaires Etrangères du Cabinet Salandra a été, on le sait, un de ceux qui employèrent le plus activement leur précieuse action personnelle et la grande autorité de leur nom en vue de provoquer une intervention militaire de l'Italie aux côtés des Alliés. M. Sonnino fut avec le président du Conseil, M. Salandra, le meilleur ouvrier de la fièvre politique italienne qui, après quelques mois de difficiles efforts, finit par triompher des misérables manœuvres de M. de Bülow, concertées avec les intrigues louches de M. Giolitti et des politiciens à son service. Et depuis que, répondant à l'appel de son gouvernement et de son souverain, l'Italie est entrée en guerre, M. Sonnino n'a jamais mis en doute que les intérêts les plus essentiels de sa patrie s'accorderaient avec son devoir le plus sacré pour lui commander une pleine solidarité d'action avec tous les peuples en lutte contre les puissances de proie.

C'est l'affirmation précise de cette solidarité qu'il vient d'apporter à la tribune de Montecitorio par la loyale déclaration dont on a lu hier le texte.

Après avoir exposé les raisons d'ordre national et aussi les raisons d'ordre international qui ont amené l'Italie à déclarer la guerre successivement à l'Autriche-Hongrie, puis à la Turquie et enfin à la Bulgarie, le ministre italien des Affaires Etrangères a dit : « C'est ainsi que, devant le développement des événements, dans le commun effort de concorde à laquelle avaient tendu les négociations diplomatiques, dans la lutte poursuivie avec ténacité par les armes sur les différents théâtres de la guerre, est venue s'affirmer la solidarité complète, l'entente amicale des Alliés. Et avant montré la contribution efficace des armées italiennes à la cause commune » depuis le début de la guerre, l'orateur a ajouté : « Cette action en plein accord, qui a été poursuivie pendant plusieurs mois dans la guerre aussi bien que dans les négociations, nous a persuadé de la nécessité de donner un témoignage public et solennel de la solidarité qui existe entre les Alliés par une déclaration commune des cinq puissances, qui renouvelle celle intervenue entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie le 5 septembre 1914, à laquelle, dans la suite, le Japon a adhéré. Cet acte formel de notre adhésion a déjà été signé à Londres. Que ceci soit un témoignage qui démontre tout esprit prévenu ! »

Il est superflu de souligner l'importance de cette déclaration, qui confirme dans un langage de courageuse franchise la parfaite solidarité de la cause italienne avec la cause générale des Alliés.

On peut assurément regretter que, sur la question balkanique proprement dite, la déclaration n'ait pas précisé une promesse ferme d'action militaire des troupes italiennes aux côtés des troupes alliées. Mais il est impossible de ne pas voir quelle force nouvelle apporte à la cause des Alliés la définitive adhésion de l'Italie au pacte du 5 septembre 1914. Le ministre d'Etat Barzilai et M. Orlando, garde des Sceaux, avaient déjà, en des discours retentissants, affirmé la volonté de l'Italie de ne pas séparer sa cause de celle des Alliés. La déclaration faite tout récemment à Palerme par M. Orlando indiquant même expressément que l'Italie ne signerait jamais de paix séparée. Mais l'acte officiel de l'adhésion au pacte de Londres, l'annonce officielle que la signature de l'Italie a été jointe sur ce pacte aux signatures de la France, de la Grande-Bretagne, de la Russie et du Japon, voilà qui compte plus que des paroles prononcées par tel ou tel ministre en telle ou telle cité du royaume. Les nations alliées prendront acte avec joie et avec orgueil de ce grand fait.

Pour le surplus, nous ne doutons pas que cette signature même n'oblige moralement l'Italie à une action de

plus en plus active en accord avec l'action générale des Alliés.

Dans son éloquent péroraison, M. Sonnino a d'ailleurs proclamé la résolution de son pays « de poursuivre la guerre dans un esprit ferme par toutes ses forces, et à faire les plus grands sacrifices jusqu'au couronnement de ses saintes aspirations nationales, ainsi qu'à la réalisation des conditions générales d'indépendance, de sécurité et de mutuel respect des peuples qui ne peuvent sortir que du pacte unissant étroitement l'Italie et ses alliés ». Il y a là, pour nos voisins et amis de l'autre côté des Alpes, comme un engagement sacré de lutter au delà des victoires qui vont les mettre en possession de terre irredente, de lutter non pas seulement contre l'Autriche-Hongrie mais contre nos divers ennemis, contre tous nos ennemis, y compris, qu'on le veuille ou non, cette exécration Allemagne qui est l'âme même de toutes les puissances de barbarie et de crime en Europe. Du moment que l'Italie ne signera la paix qu'en accord avec toutes les nations alliées, n'est-il pas évident qu'elle considérera comme un devoir absolu de lutter de toute son énergie jusqu'à ce qu'il soit possible aux nations alliées d'imposer la paix à l'Allemagne et à ses complices ?

L'Italie vient de donner une preuve nouvelle de sa grande loyauté à l'égard des Alliés : nous pouvons avoir confiance qu'elle sera noblement loyale jusqu'au bout.

CAMILLE FERDY.

## Nos Instituteurs au feu

Une belle lettre : elle fut la dernière

A la veille de prendre part à la grande et héroïque offensive de la fin septembre dernier et au cours de laquelle il devait trouver un mort glorieux, M. Auguste Pascal, instituteur à Cavillon, caporal au 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale - fils de M. Pascal, coiffeur, rue Thiers, 10, à Avignon - écrivait à son collègue, M. Cheylan, la belle lettre suivante :

C'est aujourd'hui, mon cher collègue, la veille d'une action offensive qui sera mémorable. A l'aube prochaine, nous allons tenter un effort suprême pour chasser l'envahisseur. En quittant Valmay pour aller prendre position, nous allons repasser devant le monument de Kellermann et pouvoir relire le mot de Goethe :

De ce jour, de ce jour, date une nouvelle époque dans l'histoire du monde. Et cependant, ici, rien n'a changé : Comme en 1792, les armées de la République vont se marcher, c'est à nous d'honorer. Le mot est vrai, n'est plus en danger ; mais la civilisation est menacée. Le mot sublime de Goethe a fait faillite. A nous de le réaliser pour le salut de l'humanité.

Arrière les gaz asphyxiants et les jets de flamme ; arrière les pillards assassins ! C'est nous, nous, nous allons demain à l'assaut pour refouler et anéantir ceux qui, depuis un an, oppriment sous leur botte nos vallées et nos montagnes du Nord.

L'heure a sonné, et, à nouveau, comme l'année dernière sur la Marne, une poussée irrésistible va nettoyer les écuries d'Anglais. Venez, venez, venez transmettre ma fraternelle poignée de main à mes bons amis et recevoir, pour vous et les vôtres, la nouvelle assurance de mes sentiments les meilleurs. Vive la France éternelle !

25 septembre 1915. A. PASCAL.

## 488<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 2 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au cours de la nuit, la lutte d'artillerie s'est poursuivie avec moins d'intensité dans divers secteurs, notamment en Artois, dans la région de Bretencourt, dans la région de Frise-Fay (vallée de la Somme), et en Champagne, près de Tahure.

Rien à signaler sur le reste du front.

## La Réouverture du Parlement italien

Voici la fin du discours prononcé à la Chambre par M. Sonnino, ministre des Affaires Etrangères.

### Le discours de M. Sonnino

M. Sonnino parle ensuite de l'attitude de la Grèce :

— L'attitude de la Grèce a provoqué des préoccupations et des contestations qui ont atteint momentanément une certaine tension, mais la question est heureusement éclaircie et bientôt, grâce à l'échange de notes, la Grèce ayant consenti sans difficultés à donner les assurances demandées en harmonie avec ses précédentes déclarations de neutralité bienveillante, tout porte à espérer que désormais, les soupçons et les défiances ayant été dissipés, on reprendra avec la Grèce de meilleures relations de coopération d'accord, à la suite desquelles il sera facile de régler d'une manière satisfaisante chacune des questions qui intéressent les garanties de nos relations de coopération d'accord avec les troupes alliées à Salonique et aussi sur les routes d'accès à Salonique et la sécurité du ravitaillement par la voie de mer.

### Au secours de la Serbie

Parlant de la Serbie, M. Sonnino dit :

— L'indépendance politique et économique de la Serbie fut toujours un des pivots de la politique italienne dans les Balkans ; elle répond à une nécessité vitale de l'existence de l'Italie comme grande puissance. L'absorption politique et économique de la Serbie par l'Autriche-Hongrie constituerait un danger pour l'Italie, en même temps qu'elle élèverait une muraille insurmontable devant notre expansion économique de l'autre côté de l'Adriatique.

Le Livre Vert déposé sur le bureau du Parlement au mois de mai dernier expose notre action pour la défense de la Serbie, avant même que nous n'ayons déclaré la guerre. D'accord avec les Alliés nous posons comme fin impérieuse de la grande guerre actuelle la restauration de l'héroïque peuple serbe dans la plénitude de son indépendance.

Aujourd'hui l'armée serbe, sous le poids d'une double agression, cherche une voie de salut vers la mer, malgré les lourdes obligations que nous avons contractées à Salonique. L'Italie ne peut pas rester insensible à cet appel de détresse lui arrivant à travers l'Adriatique. Nous ferons donc au plus tôt ce qui dépend de nous afin de porter secours à l'armée serbe, en assurant, d'accord avec les Alliés, le ravitaillement et les munitions, en lui facilitant sa concentration, jusqu'au moment où sonnera l'heure de la revanche.

### L'équilibre de la Méditerranée

La présence de notre drapeau sur l'autre rive de l'Adriatique signifierait aussi une nouvelle affirmation de la politique traditionnelle de l'Italie en ce qui concerne l'équilibre de la Méditerranée. Aujourd'hui comme autrefois un intérêt de premier ordre pour nous, le sort de cette province étant lié intimement à l'équilibre de l'Adriatique.

Une chose est une très grande importance pour l'Italie : c'est le maintien de l'indépendance du peuple albanais, dont la nationalité très nette et ancienne fut en vain discutée et niée dans un but intéressé ; à la revendication de ses frontières naturelles, à la conquête de ses ports, l'Italie travaille avec ténacité et son absorption érale son élan.

La défense stratégique de l'Adriatique constitue un autre pivot de notre action politique. C'est pour l'Italie une nécessité vitale, une nécessité absolue de défense, légitime de réaliser l'équilibre de l'Adriatique, susceptible de compenser la configuration défavorable de notre littoral oriental.

Enfin, la tutelle jalouse de nos intérêts vitaux dans la Méditerranée est un des premiers soins du gouvernement. Lorsqu'il y a quatre ans l'équilibre de la Méditerranée occidentale fut menacé, nous nous sommes obligés d'entrer en guerre pour la conquête de la Libye et notre peuple comprit nettement de cette action la haute signification politique. Et lorsqu'il fut en discussion et rendu incertain l'équilibre de la Méditerranée orientale, où la glorieuse histoire de nos républiques maritimes italiennes s'élevait, nous nous sommes engagés à défendre cet équilibre et à le maintenir.

Après avoir ainsi relevé sommairement le but de la lutte àpre et difficile pour lequel l'armée italienne combat vaillamment depuis six mois au delà des frontières italiennes, soutenu par la foi ardente de la nation entière, M. Sonnino conclut en proclamant une fois encore que l'Italie est fermement résolue à poursuivre la guerre dans un esprit ferme par toutes ses forces et à faire les plus grands sacrifices jusqu'au couronnement de ses saintes aspirations nationales, ainsi qu'à la réalisation des conditions générales d'indépendance, de sécurité et de mutuel respect des peuples qui ne peuvent sortir que du pacte qui unit étroitement l'Italie et ses alliés.

Le discours de M. Sonnino a été très fréquemment applaudi. Les applaudissements l'ont salué en salves prolongées. A sa descente de la tribune, M. Sonnino a été entouré et félicité par un grand nombre de députés.

### Autour de la séance

Tout l'intérêt de la rentrée du Parlement résidait dans les déclarations qu'on attendait du gouvernement. L'attente générale n'a pas été déçue et le discours de M. Sonnino n'a soulevé que de très rares critiques dans la presse.

## LA SITUATION

Paris, 2 Décembre.

Après avoir reconnu toutes les fautes que l'on peut reprocher aux gouvernements de l'Entente dans la préparation, comme dans la direction de la guerre, déplorable les erreurs de la diplomatie, adressé à l'administration de l'Entente ou des services de l'arrière des reproches mérités et montré que le Parlement lui-même n'est pas exempt de justes critiques, je dois bien déclarer que la presse a aussi sa part de torts. Je veux parler des experts militaires qui se livrent à l'analyse de la situation militaire, et si je l'évoque ici, c'est pour répondre à une préoccupation du public dont j'ai reçu les échos attristés. Depuis quelques jours, nos confrères spécialistes des choses de la guerre s'évertuent à montrer les dangers d'une expédition dans les Balkans.

Certes, il serait puéril et stupide de les nier. Mais pourquoi les exagérer ? Croit-on que c'est le moyen de faire tomber l'hésitation qui retient depuis si longtemps l'Italie et la Russie, et comment comprendre une expédition qui ne comporterait pas de risques ? Le danger des sous-marins, le seul vraiment sérieux, est de ceux auxquels on ne peut rien faire. Une bonne organisation ne peut parer dans une certaine mesure, et d'ailleurs, je le répète, en guerre, on ne peut pas espérer vaincre si on n'admet pas le danger, quitte à réduire celui-ci au minimum.

Evitons donc, par des appréciations d'une prudence excessive, de retarder les interventions nécessaires et de retarder des interventions qui n'ont que trop tardé à se produire. Elles ont, à ce point tardé que l'ennemi, qui n'est jamais pris de court, va au-devant des Russes encore immobilisés en Bessarabie, et si nous regardons du côté de l'Italie, nos constatations qu'elle verse son sang le plus généreux dans les montagnes du Carso, au lieu d'une victoire qui demeurerait stérile si ses ennemis séculaires n'étaient pas arrêtés dans leur marche vers les rives de l'Adriatique.

### POUR COMBATTRE LA HAUSSE DES FRETS

L'Etat va acheter en Angleterre cinquante navires

Un projet de loi dans ce sens va être déposé sur le bureau des Chambres

Paris, 2 Décembre.

Le Conseil des ministres, dans la séance qu'il a tenu ce matin à l'Élysée, a autorisé M. l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, M. Ribot, ministre des Finances, à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi autorisant, dans le but de remédier à la hausse des frets et par suite au renchérissement des denrées de première nécessité, le gouvernement français à faire l'acquisition d'une flotte commerciale de cinquante navires.

C'est à la communication qui a été faite officiellement par le ministre de l'Intérieur à l'issue du Conseil des ministres. La Liberté donne sur ce projet les explications suivantes :

« C'est au ministère des Travaux publics, sur l'initiative de M. Sembat, qu'on eut lieu les premiers pourparlers, à la suite desquels M. l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, M. Ribot, ministre des Finances, ont déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi autorisant, dans le but de remédier à la hausse des frets et par suite au renchérissement des denrées de première nécessité, le gouvernement français à faire l'acquisition d'une flotte commerciale de cinquante navires.

Ces premiers pourparlers ne réussirent pas et dans les couloirs du Palais-Bourbon, on déclarait, à de nombreux jours, que cela tenait aux conditions léonines exigées par MM. Harris et Dixon, qui réclamaient tout d'abord une commission officielle acceptée de 5 % sur le prix d'achat des navires, soit 7 millions et demi, le prix total de la flotte à acheter devant s'élever à 150 millions.

Cette affaire fut reprise dans le commencement du mois de novembre. Le gouvernement, à la suite de la constitution du cabinet Briand, avait décidé, en effet, à la suite de plusieurs conférences entre les ministres intéressés, qu'il était urgent de faire quelque chose pour remédier à la vie chère et travailler à l'amélioration des transports maritimes. D'après les renseignements qui ont été donnés par plusieurs parlementaires mêlés de près aux négociations, c'est toujours avec MM. Harris et Dixon que le gouvernement va traiter pour l'achat d'une flotte commerciale réduite au chiffre de 50 cargos.

Comment sera gérée cette flotte ? Sous quel pavillon naviguera-t-elle ? De quelle nationalité seront ses équipages ? Ces points seront élucidés par le texte du projet de loi que le gouvernement va déposer cet après-midi.

Cette affaire fut reprise dans le commencement du mois de novembre. Le gouvernement, à la suite de la constitution du cabinet Briand, avait décidé, en effet, à la suite de plusieurs conférences entre les ministres intéressés, qu'il était urgent de faire quelque chose pour remédier à la vie chère et travailler à l'amélioration des transports maritimes. D'après les renseignements qui ont été donnés par plusieurs parlementaires mêlés de près aux négociations, c'est toujours avec MM. Harris et Dixon que le gouvernement va traiter pour l'achat d'une flotte commerciale réduite au chiffre de 50 cargos.

Le projet de loi dans ce sens va être déposé sur le bureau des Chambres

## LA GUERRE

# Les Serbes auraient évacué Monastir

Les Italiens débarquent à Valona

Paris, 2 Décembre.

Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

### LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 2 Décembre.

Après avoir reconnu toutes les fautes que l'on peut reprocher aux gouvernements de l'Entente dans la préparation, comme dans la direction de la guerre, déplorable les erreurs de la diplomatie, adressé à l'administration de l'Entente ou des services de l'arrière des reproches mérités et montré que le Parlement lui-même n'est pas exempt de justes critiques, je dois bien déclarer que la presse a aussi sa part de torts. Je veux parler des experts militaires qui se livrent à l'analyse de la situation militaire, et si je l'évoque ici, c'est pour répondre à une préoccupation du public dont j'ai reçu les échos attristés. Depuis quelques jours, nos confrères spécialistes des choses de la guerre s'évertuent à montrer les dangers d'une expédition dans les Balkans.

Certes, il serait puéril et stupide de les nier. Mais pourquoi les exagérer ? Croit-on que c'est le moyen de faire tomber l'hésitation qui retient depuis si longtemps l'Italie et la Russie, et comment comprendre une expédition qui ne comporterait pas de risques ? Le danger des sous-marins, le seul vraiment sérieux, est de ceux auxquels on ne peut rien faire. Une bonne organisation ne peut parer dans une certaine mesure, et d'ailleurs, je le répète, en guerre, on ne peut pas espérer vaincre si on n'admet pas le danger, quitte à réduire celui-ci au minimum.

Evitons donc, par des appréciations d'une prudence excessive, de retarder les interventions nécessaires et de retarder des interventions qui n'ont que trop tardé à se produire. Elles ont, à ce point tardé que l'ennemi, qui n'est jamais pris de court, va au-devant des Russes encore immobilisés en Bessarabie, et si nous regardons du côté de l'Italie, nos constatations qu'elle verse son sang le plus généreux dans les montagnes du Carso, au lieu d'une victoire qui demeurerait stérile si ses ennemis séculaires n'étaient pas arrêtés dans leur marche vers les rives de l'Adriatique.

Evitons donc, par des appréciations d'une prudence excessive, de retarder les interventions nécessaires et de retarder des interventions qui n'ont que trop tardé à se produire. Elles ont, à ce point tardé que l'ennemi, qui n'est jamais pris de court, va au-devant des Russes encore immobilisés en Bessarabie, et si nous regardons du côté de l'Italie, nos constatations qu'elle verse son sang le plus généreux dans les montagnes du Carso, au lieu d'une victoire qui demeurerait stérile si ses ennemis séculaires n'étaient pas arrêtés dans leur marche vers les rives de l'Adriatique.

### Le départ de Rome

Rome, 2 Décembre.

M. Denys Cochin, ministre d'Etat français, est parti pour la France hier à 11 heures 15 du soir, salué à la gare par le personnel de l'ambassade française.

### L'arrivée à Paris

Paris, 2 Décembre.

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, arrivera à Paris demain matin, à 7 h. 23, par la gare de Lyon.

### Les Pertes britanniques

Leur total sur tous les fronts

Londres, 2 Décembre.

Répondant à la question écrite d'un député, M. Asquith a fourni les chiffres des pertes totales des Anglais sur tous les champs de bataille jusqu'au 9 novembre. Ces pertes sont estimées à 510.230 hommes, se décomposent de la façon suivante : Armées de terre : France, tués ou morts de leurs blessures, 69.732 ; blessés, 250.037 ; manquant, 56.061. En Méditerranée : tués, 28.055 ; blessés, 72.000 ; manquant, 10.567. Sur les autres théâtres de la guerre : tués, 2.279 ; blessés, 5.924 ; manquant, 3.301. Pertes navales : tués, 10.517 ; blessés, 1.211 ; manquant, 362.

### LA GUERRE EN ORIENT

## L'Attaque contre la Serbie

Les Serbes ont évacué Monastir

Athènes, 2 Décembre.

Selon les dernières nouvelles, Monastir n'est pas encore occupée par les Bulgares. Cependant, l'armée serbe a évacué la ville où il ne reste plus qu'un petit nombre d'officiers serbes, avec un petit détachement chargé de maintenir l'ordre.

### La capitulation de la ville

Rome, 2 Décembre.

On mande d'Athènes au Giornale d'Italia que, selon des télégrammes de Salonique et de Florina, une commission, composée du consul de Grèce, du métropolitain serbe et du maire de Monastir, serait chargée de négocier la capitulation de cette ville avec les délégués bulgare et allemand.

### Les Italiens débarquent à Valona

Athènes, 2 Décembre.

On apprend de bonne source que les détachements italiens auraient débarqué avant-hier à Valona.

### L'Action des Alliés

Qu'attend-on ?

Paris, 2 Décembre.

On mande, au Petit Journal, d'Athènes : La situation reste ce qu'elle était hier. Le temps passe, les mesures d'exécution, qui paraissent découler tout naturellement de la première réponse grecque, ne viennent pas. Cette première réponse pouvait passer pour satisfaisante, mais le retard apporté aux satisfactions réelles promises dans l'aide-mémoire remis depuis déjà six jours commence à ressembler à une manœuvre dilatoire.

Certes, les Alliés reconnaissent que la question du retrait des troupes soulève des difficultés matérielles ; mais cela ne devrait pas empêcher la Grèce de procéder à un commencement d'exécution, tandis qu'elle se borne à expli-



# Au Conseil Général

## Contre la hausse des denrées et la spéculation

Le Conseil adopte le rapport de M. Duverger et les conclusions de la Commission de la vie chère

La séance publique du Conseil général, consacrée à la défense nationale, a été ouverte par M. Cabassol, président, à 3 heures. Elle a été suivie d'une dernière réunion plénière, tenue à 2 heures et demie. M. Schramck, préfet, y assistait, entouré de MM. Maurel, Michel, d'Arles, et Brémont.

Tout d'abord, le Conseil général a adopté diverses propositions, l'une, présentée par M. Cabassol, consistant en un crédit de 5.000 francs à distribuer aux œuvres d'assistance militaire et d'assistance aux prisonniers à l'occasion des fêtes prochaines de la Noël. Les autres, de M. Arnaud, invitant le gouvernement à ne plus apporter de retard à la mise de wagons à la disposition des fabricants de tourteaux, dans l'intérêt de l'agriculture et de la défense nationale, de M. Maurel, Barthélemy et Brémont, tendant à obtenir de la part des Compagnies, Sociétés et Banques une augmentation du salaire de leur personnel, de M. Arnaud, tendant à ce que les mobilisés dont plusieurs enfants appartenant à l'armée combattante soient l'objet de mesures bienveillantes de la part de l'autorité militaire, de la Préfecture.

Une intervention de M. Vidal, motivée par l'entrepris des carrières de la colline de la Gardie, obtint de M. Schramck, de rassurer les indications de la Commission des mines, transmis à la Mairie par les soins de la Préfecture, le maire aurait pu limiter la charge des explosifs. Il n'a pas cru devoir prendre cette décision. La Commission des Siles sera incessamment convoquée.

### Le rapport sur la vie chère

M. Duverger, rapporteur de la Commission plénière, rappelle tout d'abord qu'en la séance du 24 septembre 1915, le Conseil général, en instituant une Commission de la vie chère, avait résolu de ne point faire œuvre politique ni d'ouvrir des débats sur les conceptions économiques de ses membres. Il souhaitait seulement de faire connaître les prix des denrées de première nécessité succédait promptement à des hausses injustifiées. Grâce à l'activité du Préfet, la Commission commença à fonctionner. Elle a examiné les questions intéressant l'ordre et l'alimentation publiques furent examinées.

**Le blé et le pain**

Les représentants du Conseil général au sein de la Commission ont tout d'abord affirmé le respect du Conseil général pour les autorités communales. Et le maire de Marseille, convoqué, fut accueilli avec l'esprit le meilleur. Mais, dès la première question soulevée, celle du pain, il fut en désaccord avec les membres de la Commission. Le point principal de leur point d'abaissement de la taxe du pain, en raison, disait-il, du goût de la population et de la liberté du commerce. Cette appréciation, qui est valable en temps ordinaire, manquait peut-être d'actualité dans les circonstances actuelles que nous traversons. Ce qui est important, c'est que les usages ne changent pas au détriment de la majorité. La Commission attendit du maire de Marseille quelque avis ou tout au moins un engagement. Avec surprise, elle reçut une lettre l'informant que le maire ne viendrait plus discuter en sa compagnie. Chère s'adressa alors aux ministères. Le président de son Syndicat, M. Racine, ne craignit point d'indiquer que « depuis la guerre, tous les ministères, même les ministères de la Guerre, de l'Intérieur et gagnèrent de l'argent ». La situation demeurait hésitante lorsqu'une loi permit la taxation de la farine. La Commission résolut d'établir les frais sur le blé, puis sur le pain, dès qu'ils furent connus. Elle fut surtout de fixer le prix des farines. La Commission ne négligea aucune information pour être au courant de ce qui se passait dans les autres départements. Elle fut d'accord avec les ministères. Ce qui, tout au moins, ne démentit point que tout d'intermédiaires touchaient des commissions exagérées.

Après les représentations des ministères et de la Chambre de Commerce, des éléments d'ordre moral furent opposés au vote de la Commission. Or, déclare M. Duverger : « Nous n'entendons ruiner personne, mais nous n'admettons que personne ne s'enrichisse au détriment de la masse. C'est la situation que nous nous intéressons, c'est la situation de l'ensemble de la population ».

Le préfet signa, conformément à la loi, l'arrêté du 1<sup>er</sup> novembre 1915, relatif au pain. L'Association, le Syndicat des minotiers adressa à Paris, à l'encontre de cet arrêté et de l'œuvre de la Commission une protestation qu'ils ont tenté de motiver.

Et M. Duverger de constater : « Nous avions pourtant accepté presque toutes les dépenses demandées par les minotiers. Et, tout récemment, nous avons admis que les minotiers eux-mêmes étaient trop larges. Nous saurons les modifier lorsque la Commission fixera de nouveau, dans une prochaine réunion, le prix des farines ».

Le Syndicat des minotiers fit entendre aussi de singuliers menaces. Il prétendit que l'œuvre de la Commission pourrait être néfaste à l'alimentation. M. Duverger, dans son exposé officiel, ne prononce pas le mot de grève. Mais il estime qu'à des situations exceptionnelles doivent correspondre des exceptions. Les mesures de la Commission ne peuvent être que temporaires. Il est temps, conclut sur ce point M. Duverger, que les minotiers contribuent à l'œuvre nationale, en cessant leurs agissements. Ils ont réalisé des bénéfices personnels, nous payer la large dette qu'ils doivent au pays ».

M. Duverger évoqua aussi la Chambre de Commerce qui devrait combiner, avec plus d'énergie qu'elle n'a montré, la dépense des

millions que la nation lui a confiés pour régulariser leurs des blés. Il souhaite que la Chambre de Commerce entende l'appel du Conseil général.

Et M. Duverger dépose les premières conclusions :

**Le type unique de farine doit correspondre un type unique de pain et une taxe unique. En outre, le pain ne devra plus être vendu à la pièce mais au poids. La Commission d'hygiène devra veiller à la fabrication de manière que, seuls, des produits sans soient livrés à la population.**

La taxe de la farine par le préfet ne s'applique qu'à Marseille. Les maires des autres villes et de campagnes du département n'ont rien qu'à adresser au préfet tous les éléments d'appréciation et le préfet pourra établir ainsi leurs taxes particulières.

### Les charbons

Les compagnies de charbonnages, poursuit M. Duverger, n'ont pas manqué de profiter de la guerre pour élever hors de toute proportion les prix de leur charbon.

D'après la lettre du ministre des Travaux Publics transmise aux maires par le préfet, les municipalités ont le droit de demander des livraisons de charbon à des prix inférieurs à la consommation de leur commune. Ils doivent faire la demande et remettre aux détaillants les quantités de charbon dont ils ont besoin. Les charbonniers exploitent nos mines les plus productives, le charbon livré par le gouvernement sera un mélange de divers types. Quelques municipalités des Bouches-du-Rhône ont déjà en être privées.

« Il faut espérer, insiste M. Duverger, que la municipalité de Marseille fera enfin diligence et la Commission demande au préfet de vouloir bien, dans la limite de la fourniture des Travaux Publics, distribuer à la population du charbon des charbonnages provinciaux et du charbon anglais ».

En ce qui concerne le charbon de bois, la Commission a pris la résolution suivante :

**« Pour activer et développer la production, l'emploi de la main-d'œuvre des prisonniers allemands doit être autorisé. De plus, la mobilisation des classes les plus anciennes et les auxiliaires devraient être mis à la disposition des maires des communes. »**

### Le prix de la viande

M. Duverger aborde enfin la question de la viande :

« Il serait trop long, signale-t-il, de mentionner toutes les tracasseries dont la Commission a été l'objet et toutes les tribulations. Tous les intéressés se refusèrent à fournir la moindre indication. La discussion risquait de tourner à l'indéfinit lorsque la suite de la correspondance échangée avec le maire d'Aix, le préfet nous soumit le fonctionnement et les résultats de la boucherie municipale d'Aix. On voit que le prix de la viande est inférieur de 1 fr. 50 à 2 francs à celui des boucheries marseillaises. Nous avons appris aussi, par le vétérinaire des abattoirs, par les soins de M. Schramck, que le bœuf Paris au pâturage et vendu dépecé ; les abus des vendeurs, des revendeurs, des commissionnaires, des chevillards.

M. Duverger, en la Commission a décidé de demander au chevillard marseillais, qui vend à son poids, de la boucherie d'Aix s'il ne voudrait point venir à Marseille, sous le patronage de la Commission, la même expérience qu'à Aix. L'acceptation a été immédiate. Les boucheries s'ouvrirent... dans quarante-huit heures, annonce M. Cabassol.

« Elles seront au nombre d'une dizaine. Si un retard se produisait - ce qui n'est pas à prévoir - il ne serait que de quelques jours. Le prix de la viande sera établi au plus près du prix de revient. Un ancien fonctionnaire, d'une honorabilité hors de tout doute, surveillera les conditions de la vente. Un crédit de 10.000 francs sera mis à sa disposition pour couvrir les frais de sa mission ».

M. Duverger annonce alors qu'une délégation de membres du Conseil municipal a sollicité quelques heures plus tôt une audience. Reçue par M. Schramck, elle a déclaré de faire échouer, au moment de sa réalisation, de la Ville l'œuvre faite par le Conseil général. Certes, le Conseil général ne s'y refuse point. Il n'a qu'à qu'en l'absence de toute indication de la part de la municipalité, l'avant que de se dessaisir de son œuvre, il veut assister à son fonctionnement. Il craint que des actes ne se produisent, susceptibles de faire échouer, au moment de sa réalisation, un œuvre qui a nécessité de la part de ses instituteurs, un désintéressement absolu et de la part de celui qui en accepte les responsabilités, un réel courage civique. Aux abattoirs circulent des bruits fâcheux : de plus fâcheuses entreprises ont été ébauchées, mais qui les entrepreneurs sont ceux-là même qui nous ont conduits tout le début de la guerre et ont poursuivi une hausse inqualifiable. C'est le devoir du Conseil général de soutenir sa tentative jusqu'à complète réalisation. Quant la hausse sera produite, quand le Conseil général aura été à l'honneur, alors il confiera ses créations à la municipalité.

M. Duverger termine ainsi son rapport oral. Et le Conseil général l'adopte à l'unanimité.

M. Vidal indique que la démarche de la municipalité a été accomplie sur ses instances.

M. Cabassol rend hommage à sa parfaite loyauté.

« Sur la proposition de M. Chanot, le Conseil général félicite M. Schramck, dont l'action a été si grandement fécondée, malgré la coalition des intérêts les plus puissants ; les membres de la Commission de la vie chère, dont les pouvoirs sont renouvelés, et M. Duverger, dont le rapport a été impeccable ».

Il y a une longue discussion, à laquelle participent la plupart des conseillers ruraux. Le Conseil général vote une subvention de 80.000 francs, qui permettra de donner des terres à cultiver par plantations d'un hectare au minimum de pommes de terre.

A 6 heures, la séance est levée et la session est close.

JULES BERNEX

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 2 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, la canonnade a encore été vive de part et d'autre dans les secteurs de Loos, du Bois-en-Hache et d'Angres. Combat à coups de torpilles au nord-ouest de la cote 140.

Au nord des Cinq-Chemins, un détachement allemand qui tentait de s'approcher de nos tranchées, a été dispersé par notre feu.

L'ennemi a lancé une soixantaine d'obus sur Arras.

Au sud de la Somme, devant Fay, nous avons fait sauter une mine avec succès. Un petit poste allemand a été détruit.

Aux Eparges, nous avons fait jouer un camouflet qui a bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

### ARMÉE D'ORIENT

Les Serbes occupaient toujours Monastir le 1<sup>er</sup> décembre.

Sur la Tchernia, échange de coups de canon. L'artillerie bulgare a tiré également vers Krivolak et Doiran. Calme sur le reste du front.

### CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Les journées du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre ont été marquées par l'activité des deux artilleries. La nôtre a occasionné des dégâts importants aux ouvrages turcs.

La température, après avoir été rigoureuse pendant quelques jours, s'est sensiblement radoucie.

### Marseille et la Guerre

#### Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Henri Cor, tué à l'ennemi le 24 octobre 1915.

De M. Albert Mosconi, sous-officier au 25<sup>e</sup> d'infanterie, cité deux fois à l'ordre du jour, tué à l'ennemi le 16 octobre 1915, à l'âge de 23 ans.

De M. Charles Thieuloy, sergent au 3<sup>e</sup> zouaves, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 24 ans.

De M. Félix Sigaud, caporal au 1<sup>er</sup> colonial, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 20 ans.

De M. Antoine Marguès, mort pour la Patrie le 13 novembre 1915, à l'âge de 25 ans.

Le *Provençal* partage l'affliction des familles si douloureusement éprouvées. Les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

#### L'application de la Loi Dabiez

Les déclarations du général Gallieni concernant le renforcement possible de la loi Dabiez ont donné lieu à de nombreuses inexactitudes. Nous croyons savoir que le ministre de la Guerre s'en tient actuellement à l'application des dispositions de la loi Dabiez, tel qu'il est formulé dans le décret du 28 octobre 1913. Les dispositions de la loi Dabiez seraient insuffisantes par rapport aux exigences de la situation militaire que le général Gallieni envisagerait des mesures spéciales en ce qui concerne l'expédition des auxiliaires, exemptés ou réformés.

#### Pour les volontaires arméniens

On nous communique :

Sur l'initiative du Comité de secours aux volontaires arméniens du Caucase, la Colonie Arménienne de Marseille a tenu le 28 novembre, au Café de la Bourse, pour entendre le compte rendu du Comité, adhérent à l'œuvre de soutien de l'Assemblée, un manifeste, en faveur de la hausse des prix de la viande au gouvernement de la République, qui ne manque jamais l'occasion de nous montrer sa paternité collective. Il a été adopté à l'unanimité. Les comptes, la France, que nous sommes à l'instar de notre Patrie, ne nous abandonnera pas.

M. Chabaudin, président du Comité, en rendant compte du résultat de l'activité du Comité, a ajouté qu'aucun Arménien, digne de ce nom, ne doit manquer de verser à l'œuvre de la France, qui nous sommes à l'instar de notre Patrie, ne nous abandonnera pas.

M. Aram Manoukian, en français, un très éloquent discours expliquant l'aide que tout Arménien doit apporter au volontaire du Caucase, dont le chiffre dépasse actuellement 50.000, et après avoir narré les péripécies commises par les Arméniens en France, en Pologne, en Serbie, compare la culture allemande aux agissements des jacobins français. Quant à nos compatriotes qui doivent les Arméniens de la France, champion de la civilisation, l'Assemblée a voté le même jour de ce discours par 15 voix.

La réunion a pris fin aux cris de : « Vive la France ! Vive les Arméniens ! »

#### COURRIER MARITIME

##### MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 16 navires, parmi lesquels nous signalons :

« L'arrivé, le vapeur italien *Imera*, venant de Gênes, avec 1.200 tonnes sucre, le vapeur espagnol *Castor*, de Séville, avec 38 passagers et 1.000 tonnes plomb, vin, huile, fruits secs, minéral, légumes, divers ; le vapeur hollandais *Wielandert*, de Rotterdam, avec 375 tonnes blé ; le vapeur hollandais *Wielandert*, de Rotterdam, avec 375 tonnes blé ; le vapeur norvégien *Acta*, de Barcelone, sur lest ; le vapeur Compagnie Paquet, de Rouen, avec 18 tonnes légumes ; le vapeur *Zuiderdam*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 40 passagers et 375 tonnes vin, céréales, primeurs ; le vapeur *Stamboul*, Compagnie Transatlantique, de Cette, avec 50 tonnes fûts vides ; le vapeur norvégien *Hugin*, de Hardeberg, avec 1.840 tonnes charbon ».

##### Bulletin Financier

Paris, 2 Décembre. — Aujourd'hui c'est la nuit complète au Parquet comme sur le marché. En banque quelques cours seulement sont notés, provenant en outre d'échanges insignifiants.

**LE GRAND EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE**

La Banque de France a fait connaître aux souscripteurs du nouvel Emprunt de la Défense nationale que leur avance, en cas de nécessité, les trois quarts de la valeur des certificats provisoires ou des titres libérés, sous condition de 50 francs de rentes, qui a versé en espèces ou en bons ou obligations au Trésor, la somme totale de 3.125 francs. Le jury a accordé 3.125 francs. Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. veuve Amici, 6.000 fr. ; M. Rosnollet, 140 fr. ; M. veuve Valloz, 65 fr. ; M. Eugène Max, 250 fr. ; M. Jules Mavary, 35 fr.

Les intérêts de la Ville étaient défendus par M. Bally ; ceux des locataires par M. Gravier.

**Observes civiles.** — Les membres du groupe La République et les militants socialistes ont été observés sur pris d'assister aux obsèques civiles du citoyen E. Vieu, qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, à l'Église-Rouge.

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 2 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, la canonnade a encore été vive de part et d'autre dans les secteurs de Loos, du Bois-en-Hache et d'Angres. Combat à coups de torpilles au nord-ouest de la cote 140.

Au nord des Cinq-Chemins, un détachement allemand qui tentait de s'approcher de nos tranchées, a été dispersé par notre feu.

L'ennemi a lancé une soixantaine d'obus sur Arras.

Au sud de la Somme, devant Fay, nous avons fait sauter une mine avec succès. Un petit poste allemand a été détruit.

Aux Eparges, nous avons fait jouer un camouflet qui a bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

### ARMÉE D'ORIENT

Les Serbes occupaient toujours Monastir le 1<sup>er</sup> décembre.

Sur la Tchernia, échange de coups de canon. L'artillerie bulgare a tiré également vers Krivolak et Doiran. Calme sur le reste du front.

### CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Les journées du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre ont été marquées par l'activité des deux artilleries. La nôtre a occasionné des dégâts importants aux ouvrages turcs.

La température, après avoir été rigoureuse pendant quelques jours, s'est sensiblement radoucie.

### Marseille et la Guerre

#### Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Henri Cor, tué à l'ennemi le 24 octobre 1915.

De M. Albert Mosconi, sous-officier au 25<sup>e</sup> d'infanterie, cité deux fois à l'ordre du jour, tué à l'ennemi le 16 octobre 1915, à l'âge de 23 ans.

De M. Charles Thieuloy, sergent au 3<sup>e</sup> zouaves, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 24 ans.

De M. Félix Sigaud, caporal au 1<sup>er</sup> colonial, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 20 ans.

De M. Antoine Marguès, mort pour la Patrie le 13 novembre 1915, à l'âge de 25 ans.

Le *Provençal* partage l'affliction des familles si douloureusement éprouvées. Les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

#### L'application de la Loi Dabiez

Les déclarations du général Gallieni concernant le renforcement possible de la loi Dabiez ont donné lieu à de nombreuses inexactitudes. Nous croyons savoir que le ministre de la Guerre s'en tient actuellement à l'application des dispositions de la loi Dabiez, tel qu'il est formulé dans le décret du 28 octobre 1913. Les dispositions de la loi Dabiez seraient insuffisantes par rapport aux exigences de la situation militaire que le général Gallieni envisagerait des mesures spéciales en ce qui concerne l'expédition des auxiliaires, exemptés ou réformés.

#### Pour les volontaires arméniens

On nous communique :

Sur l'initiative du Comité de secours aux volontaires arméniens du Caucase, la Colonie Arménienne de Marseille a tenu le 28 novembre, au Café de la Bourse, pour entendre le compte rendu du Comité, adhérent à l'œuvre de soutien de l'Assemblée, un manifeste, en faveur de la hausse des prix de la viande au gouvernement de la République, qui ne manque jamais l'occasion de nous montrer sa paternité collective. Il a été adopté à l'unanimité. Les comptes, la France, que nous sommes à l'instar de notre Patrie, ne nous abandonnera pas.

M. Chabaudin, président du Comité, en rendant compte du résultat de l'activité du Comité, a ajouté qu'aucun Arménien, digne de ce nom, ne doit manquer de verser à l'œuvre de la France, qui nous sommes à l'instar de notre Patrie, ne nous abandonnera pas.

M. Aram Manoukian, en français, un très éloquent discours expliquant l'aide que tout Arménien doit apporter au volontaire du Caucase, dont le chiffre dépasse actuellement 50.000, et après avoir narré les péripécies commises par les Arméniens en France, en Pologne, en Serbie, compare la culture allemande aux agissements des jacobins français. Quant à nos compatriotes qui doivent les Arméniens de la France, champion de la civilisation, l'Assemblée a voté le même jour de ce discours par 15 voix.

La réunion a pris fin aux cris de : « Vive la France ! Vive les Arméniens ! »

#### COURRIER MARITIME

##### MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 16 navires, parmi lesquels nous signalons :

« L'arrivé, le vapeur italien *Imera*, venant de Gênes, avec 1.200 tonnes sucre, le vapeur espagnol *Castor*, de Séville, avec 38 passagers et 1.000 tonnes plomb, vin, huile, fruits secs, minéral, légumes, divers ; le vapeur hollandais *Wielandert*, de Rotterdam, avec 375 tonnes blé ; le vapeur hollandais *Wielandert*, de Rotterdam, avec 375 tonnes blé ; le vapeur norvégien *Acta*, de Barcelone, sur lest ; le vapeur Compagnie Paquet, de Rouen, avec 18 tonnes légumes ; le vapeur *Zuiderdam*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 40 passagers et 375 tonnes vin, céréales, primeurs ; le vapeur *Stamboul*, Compagnie Transatlantique, de Cette, avec 50 tonnes fûts vides ; le vapeur norvégien *Hugin*, de Hardeberg, avec 1.840 tonnes charbon ».

##### Bulletin Financier

Paris, 2 Décembre. — Aujourd'hui c'est la nuit complète au Parquet comme sur le marché. En banque quelques cours seulement sont notés, provenant en outre d'échanges insignifiants.

**LE GRAND EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE**

La Banque de France a fait connaître aux souscripteurs du nouvel Emprunt de la Défense nationale que leur avance, en cas de nécessité, les trois quarts de la valeur des certificats provisoires ou des titres libérés, sous condition de 50 francs de rentes, qui a versé en espèces ou en bons ou obligations au Trésor, la somme totale de 3.125 francs. Le jury a accordé 3.125 francs. Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. veuve Amici, 6.000 fr. ; M. Rosnollet, 140 fr. ; M. veuve Valloz, 65 fr. ; M. Eugène Max, 250 fr. ; M. Jules Mavary, 35 fr.

Les intérêts de la Ville étaient défendus par M. Bally ; ceux des locataires par M. Gravier.

**Observes civiles.** — Les membres du groupe La République et les militants socialistes ont été observés sur pris d'assister aux obsèques civiles du citoyen E. Vieu, qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, à l'Église-Rouge.

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 2 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, la canonnade a encore été vive de part et d'autre dans les secteurs de Loos, du Bois-en-Hache et d'Angres. Combat à coups de torpilles au nord-ouest de la cote 140.

Au nord des Cinq-Chemins, un détachement allemand qui tentait de s'approcher de nos tranchées, a été dispersé par notre feu.

L'ennemi a lancé une soixantaine d'obus sur Arras.

Au sud de la Somme, devant Fay, nous avons fait sauter une mine avec succès. Un petit poste allemand a été détruit.

Aux Eparges, nous avons fait jouer un camouflet qui a bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

### ARMÉE D'ORIENT

Les Serbes occupaient toujours Monastir le 1<sup>er</sup> décembre.

Sur la Tchernia, échange de coups de canon. L'artillerie bulgare a tiré également vers Krivolak et Doiran. Calme sur le reste du front.

### CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Les journées du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre ont été marquées par l'activité des deux artilleries. La nôtre a occasionné des dégâts importants aux ouvrages turcs.

La température, après avoir été rigoureuse pendant quelques jours, s'est sensiblement radoucie.

### Marseille et la Guerre

#### Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Henri Cor, tué à l'ennemi le 24 octobre 1915.

De M. Albert Mosconi, sous-officier au 25<sup>e</sup> d'infanterie, cité deux fois à l'ordre du jour, tué à l'ennemi le 16 octobre 1915, à l'âge de 23 ans.

De M. Charles Thieuloy, sergent au 3<sup>e</sup> zouaves, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 24 ans.

De M. Félix Sigaud, caporal au 1<sup>er</sup> colonial, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915, à l'âge de 20 ans.

De M. Antoine Marguès, mort pour la Patrie le 13 novembre 1915, à l'âge de 25 ans.

Le *Provençal* partage l'affliction des familles si douloureusement éprouvées. Les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

#### L'application de la Loi Dabiez

Les déclarations du général Gallieni concernant le renforcement possible de la loi Dabiez ont donné lieu à de nombreuses inexactitudes. Nous croyons savoir que le ministre de la Guerre s'en tient actuellement à l'application des dispositions de la loi Dabiez, tel qu'il est formulé dans le décret du 28 octobre 1913. Les dispositions de la loi Dabiez seraient insuffisantes par rapport aux exigences de la situation militaire que le général Gallieni envisagerait des mesures spéciales en ce qui concerne l'expédition des auxiliaires, exemptés ou réformés.

#### Pour les volontaires arméniens

On nous communique :

Sur l'initiative du Comité de secours aux volontaires arméniens du Caucase, la Colonie Arménienne de Marseille a tenu le 28 novembre, au Café de la Bourse, pour entendre le compte rendu du Comité, adhérent à l'œuvre de soutien de l'Assemblée, un manifeste, en faveur de la hausse des prix de la viande au gouvernement de la République, qui ne manque jamais l'occasion de nous montrer sa paternité collective. Il a été adopté à l'unanimité. Les comptes, la France, que nous sommes à l'instar de notre Patrie, ne nous abandonnera pas.

M. Chabaudin, président du Comité, en rendant compte du résultat de l'activité du Comité, a ajouté qu'aucun Arménien, digne de ce nom, ne doit manquer de verser à l'œuvre de la France, qui nous sommes à l'instar de notre Patrie, ne nous abandonnera pas.

M. Aram Manoukian, en français, un très éloquent discours expliquant l'aide que tout Arménien doit apporter au volontaire du Caucase, dont le chiffre dépasse actuellement 50.000, et après avoir narré les péripécies commises par les Arméniens en France, en Pologne, en Serbie, compare la culture allemande aux agissements des jacobins français. Quant à nos compatriotes qui doivent les Arméniens de la France, champion de la civilisation, l'Assemblée a voté le même jour de ce discours par 15 voix.

La réunion a pris fin aux cris de : « Vive la France ! Vive les Arméniens ! »

#### COURRIER MARITIME

##### MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 16 navires, parmi lesquels nous signalons :

« L'arrivé, le vapeur italien *Imera*, venant de Gênes, avec 1.200 tonnes sucre, le vapeur espagnol *Castor*, de Séville, avec 38 passagers et 1.000 tonnes plomb, vin, huile, fruits secs, minéral, légumes, divers ; le vapeur hollandais *Wielandert*, de Rotterdam, avec 375 tonnes blé ; le vapeur hollandais *Wielandert*, de Rotterdam, avec 375 tonnes blé ; le vapeur norvégien *Acta*, de Barcelone, sur lest ; le vapeur Compagnie Paquet, de Rouen, avec 18 tonnes légumes ; le vapeur *Zuiderdam*, Compagnie Transatlantique, d'Alger, avec 40 passagers et 375 tonnes vin, céréales, primeurs ; le vapeur *Stamboul*, Compagnie Transatlantique, de Cette, avec 50 tonnes fûts vides ; le vapeur norvégien *Hugin*, de Hardeberg, avec 1.840 tonnes charbon ».

##### Bulletin Financier

Paris, 2 Décembre. — Aujourd'hui c'est la nuit complète au Parquet comme sur le marché. En banque quelques cours seulement sont notés, provenant en outre d'échanges insignifiants.

**LE GRAND EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE**

La Banque de France a fait connaître aux souscripteurs du nouvel Emprunt de la Défense nationale que leur avance, en cas de nécessité, les trois quarts de la valeur des certificats provisoires ou des titres libérés, sous condition de 50 francs de rentes, qui a versé en espèces ou en bons ou obligations au Trésor, la somme totale de 3.125 francs. Le jury a accordé 3.125 francs. Les locataires du dit immeuble ont obtenu les indemnités suivantes : M. veuve Amici, 6.000 fr. ; M. Rosnollet, 140 fr. ; M. veuve Valloz, 65 fr. ; M. Eugène Max, 250 fr. ; M. Jules Mavary, 35 fr.

Les intérêts de la Ville étaient défendus par M. Bally ; ceux des locataires par M. Gravier.

**Observes civiles.** — Les membres du groupe La République et les militants socialistes ont été observés sur pris d'assister aux obsèques civiles du citoyen E. Vieu, qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures, à l'Église-Rouge.

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 2 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, la canonnade a encore été vive de part et d'autre dans les secteurs de Loos, du Bois-en-Hache et d'Angres. Combat à coups de torpilles au nord-ouest de la cote 140.

Au nord des Cinq-Chemins, un détachement allemand qui tentait de s'approcher de nos tranchées, a été dispersé par notre feu.

L'ennemi a lancé une soixantaine d'obus sur Arras.

Au sud de la Somme, devant Fay, nous avons fait sauter une mine avec succès. Un petit poste allemand a été détruit.

